

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : **RÉSINE EPOXICURE, EPO-MIX, BUEHLER**

NUMÉRO D'IDENTIFICATION : **20-8130-032, 20-8130-128, (20-8133-001)**

USAGE/CLASSE DU PRODUIT : résine d'époxy

FOURNISSEUR :

Buehler, Ltd.

41 Waukegan Road

Lake Bluff, IL 60044

TÉLÉPHONE D'URGENCE : 800-424-9300

INFORMATION : 847-295-6500

PRÉPARATEUR : SERVICE TECHNIQUE TÉLÉPHONE : 847-295-6500

PRÉPARÉE LE : 23/03/09; 23 mars 2009

VERSION FRANÇAISE PAR BUEHLER CANADA : 800-268-3593

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

ARTICLE	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	TP/TP %
01	Bisphénol-A résine d'Époxy	25068-38-6	60.0-100.0
02	N-Butyl Glycidyl Éther	2426-08-6	10.0-30.0

LIMITE D'EXPOSITION

ARTICLE	ACGIH		OSHA		COMPAGNIE	
	ST-LEMP	ST-LECD	LEP-MTP	LEP-PLAFOND	ST-LEMP	PEAU
01	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	Non
02	25 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.	25 ppm	Non

(Voir la Section 16 pour les abréviations de la légende)

SECTION 3 - IDENTIFICATION DANGEREUSE

TENEUR LIMITE EN SITUATION D'URGENCE : Nocif si avalé. Peut causer une irritation à la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau. Le contact peut causer du dommage aux yeux.

EFFETS AIGUS - CONTACT OCULAIRE : Très irritante pour les yeux.

EFFETS AIGUS - CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer une réaction allergique à la peau. Le contact prolongé peut causer une dermatite.

EFFETS AIGUS - INHALATION : Les vapeurs et ou la formation d'aérosol aux températures élevées peut être irritante.

EFFETS AIGUS - INGESTION : Irritante à la bouche, la gorge, et l'estomac avec des nausées.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION CHRONIQUE: *Des troubles pulmonaires et dermatologiques préexistants peuvent être aggravés par l'exposition à des éléments dangereux.
*L'Éther de Butyl glycidyl est un mutagène in-vitro. Des tests de mutagène sur les souris ont donné des résultats mélangés.

AUTRES INFORMATIONS : Non applicable.

VOIE(S) PRIMAIRES DE PÉNÉTRATION : CONTACT AVEC LA PEAU, INHALATION, CONTACT AUX YEUX.

(Suite à la page 2)

=====|
| SECTION 4 - PREMIERS SOINS |
=====|

CONTACT OCULAIRE : Nettoyer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux s'il y a des symptômes. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

INHALATION : S'il y a des symptômes, amener la personne à l'air frais. Le personnel médical peut administrer de l'oxygène s'il y a une difficulté de respirer. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

INGESTION : Avalé moins d'une once ne causera pas d'ennui significatif. Pour une grosse quantité, ne pas faire vomir, mais donner un ou deux verres d'eau et obtenez des soins médicaux.

NOTES POUR LE MÉDECIN : Traité symptomatiquement.

=====|
| SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES |
=====|

POINT D'ÉCLAIR : 73.8°C LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N/A
(PENSKY-MARTENS C.C.) LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N/A
TEMPÉRATURE D'AUTOALLUMAGE : Aucune donnée

AGENT EXTINCTEUR : CO₂, Chimique sec, mousse, eau brumant

RISQUES INHABITUELS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE : Le contenant fermé peut se rompre ou exploser (suite à une augmentation de pression) s'il est exposé à une chaleur extrême. Des irritations et/ou des gazes toxiques peuvent être générés par une décomposition thermique ou une combustion.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Utiliser un appareil de respiration autonome approuvé par la NIOSH et des vêtements complets de protection. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés. De l'eau projetée directement dans le foyer d'incendie peut créer de la mousse et étendre le feu.

=====|
| SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE |
=====|

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE DU MATÉRIEL : Récupérer le matériel propre. Mettre l'équipement protecteur pendant le nettoyage. Absorber avec du matériel stable, tel que l'argile. Balayer ou pelleter le matériel contaminé dans un contenant approprié pour les déchets et l'éliminer conformément aux normes locales de recyclage et de traitement des déchets.

=====|
| SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE |
=====|

MANIPULATION : Enlever les vêtements contaminés et laver avant de réutiliser. Avoir une bonne ventilation. Suivre les procédures des étiquettes de précaution et de fiches signalétiques même après avoir vidé le contenant car il peut contenir des résidus du produit. Éviter le contact aux yeux, la peau et les vêtements. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais. Tenir le contenant fermé.

=====|
| SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE |
=====|

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE : Aération locale, au besoin, pour maintenir les concentrations de vapeurs à un niveau inférieur au ST/LEA et au niveau des effets sur la fonction respiratoire.

(Suite à la page 3)

PROTECTION RESPIRATOIRE : Si les niveaux ST/LEA sont excédés, si l'utilisation se fait dans un endroit de ventilation pauvre, ou s'il y a des effets d'inhalation, utiliser un appareil respiratoire approuvé par la NIOSH contre les poussières/les brouillards selon les normes applicables des règlements de santé et sécurité et la recommandation du fabricant.

PROTECTION DE LA PEAU : Des gants en caoutchouc butyl. Des gants de nitrile. Des gants approuvés par PVA.

PROTECTION OCULAIRE : Des verres protectrice d'éclaboussement de chimique.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Une douche oculaire facilement accessible ainsi qu'une douche de sureté.

MESURES D'HYGIÈNE : Suivre de bonnes pratiques générales de sécurité industrielle pendant l'utilisation. Ne pas fumer ou manger durant l'utilisation. NE PAS réutiliser les contenants sans un nettoyage commercial ou une reconditionne.

=====|
| SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES |
=====|

Point d'ébullition : 163-260 °C Densité de Vapeur : Plus lourd que l'air
Odeur : doux Seuil olfactif : Aucune donnée
Apparence : clair, jaune Taux d'évaporation : Plus lent que celui du butyle d'acétate

Solubilité dans l'eau : négligeable
Point de congélation : aucune donnée Densité : 1,1299
Tension de vapeur : <0,1mmHg @ 20 °C pH @ 0,0% : NA
État physique : liquide Viscosité : Médium
Coefficient de répartition eau/huile : aucune donnée
(voir la Section 16 pour les abréviations)

=====|
| SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ |
=====|

CONDITIONS À ÉVITER : L'exposition prolongée à la chaleur.

INCOMPATIBILITÉ : Réaction avec les amines et les mercaptans dans de grosse quantités ou sous des conditions incontrôlables peut lancer une chaleur considérable et peut lancer des vapeurs acides. Forte acides Lewis ou minérales.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Oxyde de carbone. Des Aldéhydes et des acides de combustion incomplète. Des compositions phénolic.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucun produit de polymérisation dans des conditions normales.

STABILITÉ : Ce produit est stable dans des conditions d'entreposage normales.

=====|
| SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES |
=====|

INFORMATION TOXICOLOGIQUE COMPOSANTE		
NOM CHIMIQUE	LD50	LC50
Bisphénol-A Résine d'Époxy	Oral-Rat= >11g/kg	Aucun morts/aire saturé
N-Butyl Glycidyl Éther	Oral-Rat=1660mg/kg	Inh-rat=1030ppm/8H

=====|
| SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE |
=====|

RÉSULTATS D'ESSAIS ÉCOLOGIQUES : Aucune information.

=====|
| SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION |
=====|

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Réviser les procédures courantes des règlements locaux concernant la santé et la méthode d'élimination appropriée. Quand le produit est durci, il n'est plus dangereux et peut être placé dans le déchargement industriel ou municipal s'il les règlements locaux le permet.

(Suite à la page 4)

=====
| INFORMATION POUR LE TRANSPORT |
=====

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DU MIN. DES TRANSPORTS : Non assujetti dans des contenants moins de 110 gal.

NOM TECHNIQUE DU MIN. DES TRANSPORTS : N/A

CLASSE DE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS : N/A

=====
| SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE |
=====

ASOSHA : Dangereux selon la définition la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200)

SIMDUT AU CANADA : Cette fiche signalétique a été préparée en conformité avec les Règlements sur le contrôle des produits, sauf en ce qui a trait aux 16 titres.

CLASSEMENT SIMDUT AU CANADA : D2B; B3

=====
| SECTION 16 - AUTRE INFORMATION |
=====

DATE DE RÉVISION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE PRÉCÉDENTE : 17/03/06

MOTIF DE LA RÉVISION : revision.

MOTIF DE LA RÉVISION ADMINISTRATIVE : mettre a jours.

LÉGENDE : A.I. - aucune information, N.É. - non établi, N.D. - non déterminé

ABRÉVIATIONS : ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists;
OSHA : US Occupational Health and Safety Administration; ST-LEMP: Seuil de tolérance - Limite d'exposition moyenne pondérée (8 heures); LECD : Limite d'exposition de courte durée (15 min.); VL - Valeur limite; LEA : Limite d'exposition admissible.

EXONÉRATION : En autant que nous sachions, l'information contenue dans cette fiche signalétique est exacte ou a été obtenue de sources que nous croyons exactes. Nous n'assumons toutefois aucune responsabilité, expresse ou implicite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des renseignements contenus aux présentes. L'acheteur assume toute responsabilité relativement à l'utilisation de ce matériel.

Visiter le site www.buehler.ca de temps à autre pour consulter les révisions les plus récentes.

=====
=====
<Fin de la Fiche Signalétique>